



SALLENELLES

LE PETIT CANARD
OCTOBRE 2015



Photo prise le 28 Juin 2015 par Michel Dehaye, photographe cerf-voliste de Sallenelles.

Retrouvez d'autres photos de Sallenelles sur son site www.avuedoiseau.com : Rubrique paysages et patrimoine-Estuaire de l'Orne

Grandes marées Février 2015



Terrains François



Gablons



Terrains François



LE MOT DU MAIRE

Voici le petit canard N°6 de notre équipe municipale.

Au fil des pages de ce bulletin, vous trouverez des informations sur les travaux effectués dans la commune. Concernant les aménagements de sécurité de la rue de Troarn, de la rue André Pierre Marie et de la rue de Caen, nous sommes, comme les riverains, pleinement satisfaits du résultat.

Concernant la réhabilitation du logement communal de la rue Léopold Trébutien, là aussi nous sommes satisfaits du travail effectué, merci à Laurent Lemarchand qui a pris en charge ce dossier.

Vous trouverez également des informations sur le regroupement des intercommunalités, le dossier peut être le plus important de cette mandature ainsi qu'un point sur la remise en eau des terrains François.

Au sujet des terrains François, je souhaite vous donner mon point de vue : la remise en eau n'est possible qu'à 3 conditions :

- 1° maîtriser les volumes d'entrée d'eau.
- 2° trouver une solution pour ne pas pénaliser les habitants de la zone UA qui se trouveraient dans la bande des 100 mètres.
- 3° conserver le circuit de promenade.

Avant de vous laisser tranquillement feuilleter ce petit Canard, je voudrais remercier les personnes qui ont déjà participé à notre souscription pour la mise en valeur du monument dédié aux Royal Marines Commandos au hameau de la Perruque et vous dire aussi que la souscription restera ouverte jusqu'à l'inauguration en juin 2016

Je souhaite terminer comme d'habitude et vous rappeler qu'il fait toujours bon vivre à SALLENELLES et je continue à faire le vœu que perdure dans notre village une ambiance amicale et sympathique.

Jean-Louis GREFFIN

SOMMAIRE

| | | | |
|-------------------------|-----|----------------------------|----|
| Le mot du maire | 2 | | |
| Budget | 3 | Fredon | 10 |
| Travaux | 4/5 | Assainissement | 11 |
| Comité des fêtes | 6 | Déchetteries, ordures, tri | 12 |
| Café, Vanille, Chocolat | 6 | illuminations de Noel | 13 |
| Jumelage | 7 | Travaux, Chambres d'hôtes | 13 |
| Intercommunalité | 8 | Etat civil | 14 |
| Ecoles | 9 | Infos utiles | 14 |
| Terrains François | 10 | Souscription | 15 |

Directeur de la publication: Jean-Louis Greffin

Commission communication :

Pascaline Dagorn, Françoise Lebel, Jacqueline Martinoff, Yolande Masselin

Photos: Pascaline Dagorn, Michel Dehaye, Fotolia, Laurent Lemarchand, Yolande

Masselin, Muriel Poisson

Rédaction et mise en page : Yolande Masselin

Impression: Caen Repro Color

BILAN BUDGET 2014

| Fonctionnement | | Investissement | |
|---------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|
| Recettes | 146 985, 83 € | Recettes | 259 648, 65 € |
| Report excédent antérieur | 91 966, 65 € | Report déficit antérieur | 31 678, 16 € |
| Dépenses | 127 256, 34 € | Dépenses | 105 646, 79 € |
| Excédent 2014 | 111 696, 14 € | Excédent 2014 | 122 323, 70 € |

Dans les recettes d'investissement, figure l'emprunt de 200 000 € pour les travaux de la rue de Troam.

BUDGET PRIMITIF 2015

| Fonctionnement | | Investissement | |
|---------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------|
| Recettes | 146 994, 00 € | Recettes | 120 789, 87 € |
| Report excédent antérieur | 89 690, 27 € | Report excédent antérieur | 122 323, 70 € |
| Dépenses | 236 684, 27 € | Dépenses | 243 113,57 € |

TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition ont été relevés de 3 %, la dernière augmentation datait de 2006.

| | 2014 | 2015 |
|-------------------|---------|----------------|
| Taxe d'habitation | 10,86 % | 11.19 % |
| Foncier bâti | 21,07 % | 21.70 % |
| Foncier non bâti | 28,27 % | 29.12 % |

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT versée par l'Etat à la commune.

En 2014, la dotation forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement était de 33 996 €. Au titre de la contribution de la commune au redressement des finances publiques, la dotation 2015 sera de 32 154€ soit une baisse de 1842 €. Cette contribution sera reconduite en 2016 et 2017.

TRAVAUX DE SECURITE ROUTIERE

RUE DE TROARN



Prévus à l'origine pour l'année 2011, les travaux de la rue de Troarn ont enfin été réalisés au dernier trimestre 2014.



Coût des travaux : 208 305 € Subvention du Conseil Général au titre des amendes de police : 17 500€

RD514

Lors de la réunion du conseil municipal du 12/09/2014, le problème de la vitesse des véhicules dans la traversée de Sallenelles a été une nouvelle fois abordé. Pour ralentir ces véhicules, plusieurs solutions ont été évoquées : élargissement de la zone « 30 », radars pédagogiques, panneaux « 30 » lumineux et clignotants, coussins berlinois, dos d'ânes. Ce sont finalement les dos d'ânes qui ont été retenus par le conseil municipal le 13 Janvier 2015. Le profil choisi n'ayant pas été accepté dans un premier temps par le conseil général, un nouveau profil leur a été proposé et enfin validé par l'agence de sécurité routière du CG. Les travaux ont été réalisés au printemps 2015 par la société Eiffage.



Coût des travaux : 6948 €

TRAVAUX ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Depuis notre dernier petit journal, différents travaux ont été effectués :



Décembre 2013

Réfection de la toiture de la
mairie

Coût : 14328 €

Subvention CG : 4193 €



2012

Agrandissement du
Local technique



Coût : 12 801 €

Subvention CG : 2642 €



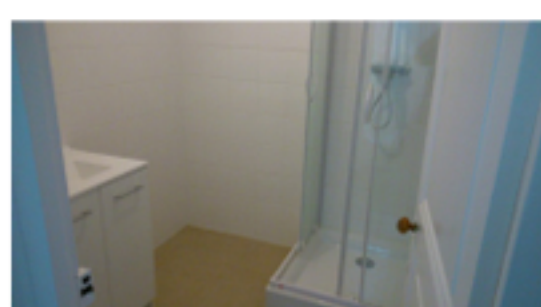
2013

Réfection de la voirie
de la maison de la
nature

Coût : 9254 €



1^{er} trimestre 2015 Rénovation du logement de la rue Léopold Trébutien



Coût : 51 073 €

Subvention CD : 8050 €

COMITE DES FETES

En sommeil depuis quelque temps, le comité des fêtes de Sallenelles s'est trouvé un second souffle. Un nouveau bureau a été mis en place en Septembre 2014. Muriel Poisson en est la présidente assistée dans sa tâche par Jérôme Maheux, Vincent Caillé, Stéphane Dujardin et des bénévoles. En 2014/2015, cette équipe a mis en place le traditionnel arbre de Noël des enfants de la commune, la décoration de Noël des rues de Sallenelles, un dimanche après-midi récréatif par mois avec un thème différent à chaque fois (Galette, printemps, chasse aux œufs, citrouille, etc.....), un dimanche pique-nique à la maison de la nature et 2 foires à tout. Lors de l'AG du 27/09/2015, une partie du bureau a été renouvelée.



Arbre de Noël 2014 (27 enfants)



Galette 2015



Pique-nique à la maison de la nature



Foire à tout 6 Septembre 2015
Baptême de Doudou



Nouveau bureau suite à l'AG du 27/09/2015

Alors n'hésitez pas, si animer votre village vous intéresse, contactez Muriel poisson au 06 78 83 80 48 ou par mail c.f.t.sallenelles@outlook.fr. Et pour retrouver les photos de ces différentes journées, consultez la page Facebook « Comité des fêtes de Sallenelles »

CAFE, VANILLE, CHOCOLAT

Cette association permet, à toute personne qui le souhaite, de venir jouer aux cartes, au scrabble, au triamino, au rummikub.... un jeudi après-midi sur 2 de 14h à 18 h à la salle des fêtes de Sallenelles.

Au cours de ces après-midis, un goûter est offert : gâteaux faits maison, boissons chaudes ou fraîches selon les goûts.

Les fêtes traditionnelles ne sont pas oubliées : Galette des rois, Anniversaires, Chandeleur.....

L'association organise une sortie ou un repas par trimestre.



Auditorium de Caen



Casino de Ouistreham



Repas fruits de mer

Ces activités vous intéressent ? Contactez Mme Thérèse Dupuis au 02 31 78 71 48.

40 ° ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE RONGY-SALLENELLES

Le 17 Août 1944, Sallenelles est la première commune de France libérée par la Brigade Piron. Le 3 Septembre 1944, Rongy est la première commune de Belgique libérée par la Brigade Piron. Le 3 Septembre 1975, à l'initiative des vétérans de cette brigade, les 2 communes se rapprochent et signent le serment du jumelage . En 1977, Rongy fusionne avec les communes de Hollain, Laplaigne, Bléharies, Lesdain, Howardries, Wez-Velvain, Guignies, Jollain-Merlin pour former l'entité de Brunehaut.

En 2004, Brunehaut signe la charte du jumelage avec Sallenelles et Amfreville. En 2014, nous avons fête le 10° anniversaire du jumelage Brunehaut-Sallenelles en Belgique et cette année, le 40° anniversaire du jumelage Rongy -Sallenelles.

Cérémonie du 40° anniversaire du jumelage Rongy-Sallenelles le 30 Août 2015 à Sallenelles



Dépôt de gerbes



Signature de la charte



La charte



Médailles de Sallenelles remises à Mr Pierre Wacquier Bourgmestre de Brunehaut et à Mr Léon Tréhou fondateur et président du comité de jumelage de Brunehaut

INTERCOMMUNALITE

Le **1er Janvier 2017**, CABALOR n'existera plus. Nous intégrerons une nouvelle communauté de communes.

Petit rappel (1):

26 Décembre 1997 : Naissance de la Communauté de Communes Campagne et Baie de l'Orne également connue sous sa forme abrégée CABALOR .

A ses débuts, elle ne regroupait que 5 communes: Amfreville, Bréville-les-Monts, Gonneville-en-Auge, Merville-Franceville et Sallenelles.

14 Octobre 1999: 3 autres communes : Bavent, Hérouvillette et Petiville, viennent rejoindre la communauté.

1er Janvier 2003: CABALOR a acquis ses frontières actuelles suite à l'adhésion de la commune de Ranville.

Tandis que le territoire de CABALOR s'élargissait, ses compétences s'étoffaient également au gré des révisions des statuts.

Aujourd'hui, CABALOR présente un éventail large de compétences ce qui lui permet d'intervenir dans des domaines très variés:

• **Compétences obligatoires**

- L'aménagement de l'espace,
- Actions de développement économique.
- Actions de développement touristique.

• **Compétences optionnelles**

- La protection et la mise en valeur de l'environnement,
- La politique du logement et du cadre de vie (Politique du logement, accueil des Gens du Voyage, politique socioculturelle et éducative auprès des jeunes)
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire (Parc d'activités de Ranville).

• **Autres compétences**

- Prise en charge de l'éclairage public,
- Les questions liées à l'accessibilité,
- Le transport scolaire du 1er et du 2nd degré,
- La gestion des animaux errants.

Aujourd'hui, la loi NOTRe (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**epublique) du 7 Août 2015 impose la constitution d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI ou Intercom) regroupant au moins 15000 habitants. Cabalor comptant un peu moins de 10 000 habitants, nous sommes donc dans l'obligation de nous associer.

Plusieurs options sont possibles :

- Intégrer Caen la mer
- S'associer avec la CCED (Communauté de communes de l'estuaire de la Dives)
- S'associer avec la CCED + COPADOZ (Communauté de communes du Pays d'Auge Dozuléen)

A ce jour, les 9 communes de CABALOR ont voté contre l'intégration à Caen-la-mer et CABALOR s'est prononcé pour un mariage avec la CCED et COPADOZ.

COPADOZ a voté pour le regroupement avec la CCED et CABALOR.

La CCED a émis un avis favorable pour une fusion à deux avec CABALOR. C'est donc Mr le Préfet qui tranchera.

Quelques chiffres (2):

| | Habitants | Nbre de communes | Plus grande | Habitants | Plus petite | Habitants |
|----------------------------|--------------|------------------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| CABALOR | 9830 | 9 | Merville | 2196 | Sallenelles | 309 |
| CCED | 6089 | 6 | Dives | 6069 | Auberville | 550 |
| Total si fusion à 2 | 15919 | 15 | | | | |
| COPADOZ | 5790 | 19 | Dozulé | 2047 | Heuland | 83 |
| Total si fusion à 3 | 21709 | 34 | | | | |

A noter que L'ensemble CABALOR+CCED+COPADOZ équivaut au nouveau canton de Cabourg des élections de MARS 2015.

(1) Extraits du site www.cabalor.fr (2) Ouest-France du 12/09/2015.

ECOLES

Répartition des enfants de Sallenelles dans les écoles des communes de Cabalor (maternelle et primaire)

Amfreville : 12

Bréville les monts : 4

Merville-Franceville : 7

RENTREE SCOLAIRE 2015 A AMFREVILLE



Le mardi 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin des écoles.

Une rentrée en deux temps, 8h45 pour l'élémentaire et 9h00 pour la maternelle.

Suite à la fermeture de poste, il y a maintenant 6 classes à double niveau

Départ de Mme GALOU maîtresse du GS/CP.

| CLASSE | INSTITUTRICE | EFFECTIF 2015 |
|---------|---------------|---------------|
| PS/MS | Mme PERSEVAL | 25 |
| MS/GS | Mme ORVAIN | 26 |
| GS/CP | Mme DE BRUYNE | 22 |
| CP/CE1 | Mme JEGOUREL | 22 |
| CE2/CM1 | Mme COUSIN | 27 |
| CM1/CM2 | Mme DUPONT | 27 |
| | TOTAL | 149 |

Congé de maternité de Mme Amadon, c'est Mme De Bruyne qui assure l'intérim de la direction au moins jusqu'à Noël.

La fermeture de classe est due au grand nombre de CM2 partis en 6^{ème}. Malheureusement il n'y a pas eu la relève seulement : 20 élèves pour cette année.

La nouvelle classe inaugurée l'an passé n'aura servi qu'une année.

La fusion avec Bréville-les-Monts n'aura lieu qu'à la rentrée 2016.

Nous avons 1 an pour tous nous préparer, affaire à suivre.

En conclusion cette rentrée 2015 s'est passée dans le plus grand calme.

Toute l'équipe municipale souhaite une bonne année scolaire à tous les enfants ainsi qu'aux institutrices et au personnel des écoles.

Pascaline Dagorn

REMISE EN EAU DES TERRAINS FRANCOIS : Un peu d'histoire ⁽¹⁾

Dans les années 60, la mer venait le long du chemin des pêcheurs comme en témoignent les photos ci-dessous. Les bateaux de pêche accostaient derrière l'école (l'actuelle salle des fêtes). Un jour, Mr François, un exploitant agricole, décida d'endiguer ces terrains pour étendre son activité (L'Etat autorisait à l'époque ce genre d'opération). Mais dans les années 70, le projet de la société Merlin de construire une Marina de 3000 logements dans les dunes de Merville suscita la grogne de nos élus. Devant la menace immobilière, la baie de l'Orne devient « base littorale de nature et de loisirs ». Créée en 1975, le Conservatoire de l'Espace Littoral acquiert pour les protéger 325 hectares de marais et de dunes dans la baie de l'Orne.



Aujourd'hui, le conservatoire du littoral souhaite remettre en eau les terrains François.

Les membres du comité de pilotage, crée pour ce projet, se basant sur une étude réalisée par Artélia, ont choisi la brèche parmi les 3 scénarios présentés (Brèche, brèche avec seuil, dalot) pour la remise en eau. Le conseil municipal de Sallenelles à l'unanimité s'est opposé au scénario retenu par le comité de pilotage.

A ce jour, le Conservatoire du Littoral, sans remettre en cause le scénario choisi, va organiser 3 réunions de concertation et de travail collaboratif avec la population pour définir les aménagements futurs du site.

La première réunion aura lieu à la salle des fêtes de Sallenelles le Mardi 13 Octobre 2015 à 18 H 30.

(1) Extraits du livre « Sallenelles 1000 ans d'histoire » d'Annie Fettu et Françoise Passera

FREDON C'est quoi ?



La **F**édération **R**égionale de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles de Basse-Normandie appartient à un vaste réseau national. Chaque région française est pourvue d'une FREDON qui regroupe ses fédérations départementales. Ses missions, mentionnées dans le code rural, sont de maintenir le bon état sanitaire de tous les végétaux cultivés qu'ils soient chez les professionnels (agriculteurs, pépiniéristes, collectivités) ou chez les particuliers et en partenariat avec les Agences de l'Eau et les trois Conseils départementaux bas-normands, la FREDON de BASSE-NORMANDIE a développé une charte d'entretien des espaces publics. Cette charte comporte trois

niveaux d'engagement: 1-Traiter mieux 2-Traiter moins 3- Ne plus traiter du tout chimiquement

Sallenelles a signé en 2013 la charte d'entretien des espaces publics Niveau 1 s'engageant ainsi à mieux utiliser les produits phytosanitaires (Désherbants, insecticides, fongicides, etc...). Nous allons recevoir prochainement notre label .

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au **1er janvier 2017** l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, les forêts et les promenades ouverts au public.

A partir de 2020, ils seront interdits pour les particuliers. Seuls les produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique pourront être utilisés.

Site internet: <http://fredonbassenormandie.fr/>

SIVOM et ASSAINISSEMENT DU MOULIN D'EAU

Quelques informations concernant le SIVOM : **S**yndicat **I**ntercommunal à **V**ocations **M**ultiples.

Les compétences du SIVOM de la Rive Droite de l'Orne sont :

- L'alimentation en eau potable
- L'assainissement collectif
- L'assainissement non collectif
- L'entretien du cours d'eau l'Aiguillon.

Le Comité Syndical, composé de 26 élus des 12 communes membres (Amfreville, Bavent, Bréville les Monts, Escoville, Gonneville en Auge, Hérouvillette, Merville, Petiville, Ranville, Sallenelles, Touffreville, Varaville), décide, chaque année, du programme d'investissements et vote les budgets. En 2010, le SIVOM de la rive droite de l'Orne a signé avec la SAUR un contrat d'affermage pour une durée de 12 ans. Les travaux du SIVOM sont financés par la part intercommunale figurant sur les factures d'eau et d'assainissement des usagers.

Suite aux élections municipales de Mars 2014, le président du SIVOM, Jean-Luc Adélaïde, maire de Ranville a été reconduit dans ses fonctions. Deux nouveaux vice-présidents ont été élus : Jean-Louis Greffin maire de Sallenelles en charge de la partie technique et du suivi des travaux et Sandrine Fosse Maire de Bréville les Monts en charge des finances. Les représentants de Sallenelles au SIVOM sont : Titulaires : Jean-Louis Greffin et Jacques Legoupil Suppléants : Françoise Lebel et Christophe Busson .

Suite aux contrôles périodiques du SPANC (Service public d'assainissement public non collectif) réalisés dans le secteur du Moulin d'eau, 8 installations sur 10 ont été déclarées non-conformes. Ce secteur de la commune ayant été classé en zone d'assainissement collectif sur la carte de zonage établie en 2006, Le SIVOM de la rive droite de l'Orne a donc décidé de programmer la réalisation du réseau d'assainissement dans cette partie de Sallenelles.

Coût : 202 800€ pris en charge par le SIVOM et subventionné par l'agence de l'eau (30% et 20% avance à taux 0).

Concernant le raccordement privé des habitations, le montant des subventions accordées par l'agence de l'eau va permettre de couvrir la quasi totalité du coût de ces travaux à condition que ceux-ci soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage SIVOM.

Les travaux auront lieu fin 2015/début 2016.

Description des travaux

Création d'un poste de relèvement sur une des parcelles communales.

En rouge, réseau gravitaire de collecte des eaux usées des habitations vers le poste de relèvement .

En bleu, conduite de refoulement du poste de relèvement vers le réseau gravitaire existant sur la RD 37.

Après les travaux, la voirie sera remise en état en partenariat avec la commune de Merville-Franceville.

La circulation Chemin du Moulin d'Eau sera fortement perturbée pendant la durée du chantier.

Nous comptons sur votre compréhension.



DECHETTERIES

2 déchetteries sont à votre disposition sur le territoire de Cabalor: Bréville les monts et Merville-Franceville. Pour accéder à ces déchetteries il faut une carte que vous obtiendrez en venant à la Communauté de Communes avec **un justificatif de domicile**, et une pièce d'identité. Cette carte est gratuite. Seuls les habitants du territoire de CABALOR ont le droit d'accès.

Déchets acceptés et horaires

Bréville les monts : Ferraille, Encombrants, Déchets verts, Bois, Gravats, Cartons, D3E(Déchets d'équipement électrique et électronique), Déchets dangereux des ménages (peinture, aérosol,...), Amiante, Huile de vidange, Huile de friture, Piles, Batteries usagées, Textiles (uniquement en sacs fermés).

| Jours d'ouverture | Horaires d'hiver | Horaires d'été |
|-------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| | (1 ^{er} oct au 30 mars) | (1 ^{er} avril au 30 sept) |
| Lundi | 13h30 / 17h | 13h30 / 18h15 |
| Mercredi | 10h / 12h, 13h30 / 17h | 10h / 12h, 13h30 / 18h15 |
| Vendredi | 13h30 / 17h | 13h30 / 18h15 |
| Samedi | 10h / 12h, 13h30 / 17h | 9h / 12h, 13h30 / 17h15 |

Merville-Franceville : Ferraille, Encombrants, Déchets verts, Cartons, Huile de vidange, Huile de friture, Piles, Batteries usagées, Textiles (uniquement en sacs fermés).

| Jours d'ouverture | Horaires d'hiver | Horaires d'été |
|-------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| | (1 ^{er} oct au 30 mars) | (1 ^{er} avril au 30 sept) |
| Lundi | 10h / 12h, 13h30 / 17h | 10h / 12h, 13h30 / 18h15 |
| Mardi | 13h30 / 17h | 13h30 / 18h15 |
| Mercredi | 13h30 / 17h | 13h30 / 18h15 |
| Judi | 13h30 / 17h | 13h30 / 18h15 |
| Vendredi | 13h30 / 17h | 13h30 / 18h15 |
| Samedi | 10h / 12h, 13h30 / 17h | 10h / 12h, 13h30 / 18h15 |

ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte le **lundi matin** et le **vendredi matin**.

Les sacs doivent être sortis la veille **après 18 heures**.

Si le jour habituel de collecte est férié, la collecte des ordures ménagères est toujours reportée au lendemain

Le traitement des ordures ménagères de la Communauté de Communes est confié au SYVEDAC (**Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'agglomération caennaise**).

Les ordures ménagères du territoire sont acheminées à l'usine d'incinération de Colombelles, elles sont ensuite brûlées avec l'ensemble des ordures ménagères de 6 groupements de communes, dont Caen la Mer.

Le centre d'incinération de Colombelles, construit en 1973 et propriété du SYVEDAC, reçoit près de 85 000 tonnes de déchets ménagers provenant des collectivités adhérentes au syndicat. Une unité de valorisation énergétique permet la récupération de chaleur pour chauffer 10 500 équivalents logements sur la ville d'Hérouville Saint Clair.

TRI SELECTIF SUR LE TERRITOIRE DE CABALOR

Sallenelles possède un point d'apport volontaire situé près du parking de la mairie. Vous devez y déposer le verre, les emballages plastiques, les papiers et cartonnets et les boîtes d'aluminium.

Les abords de ces points d'apport volontaire doivent rester propres, **il est strictement interdit d'y déposer d'autres déchets**!!

Retrouvez plus d'informations sur le site Internet : <http://www.cabalor.fr/la-gestion-des-dechets/>

ILLUMINATIONS DE NOEL

A partir de cette année, la répartition des décors est modifiée.

La mairie sera mise en valeur avec un décor sur le pignon et un rideau en façade.

La place Piron sera décorée à chaque intersection soit au total 6 motifs.

A part ces 2 zones, il n'y aura pas d'autres décors.

La fourniture et l'installation des décors seront assurées par Loir Illuminations (Dives sur Mer).

La commune a signé un contrat de 4 ans avec Loir : Coût : 2499€ par an.



DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Travaux concernés

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- Travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de *surface de plancher* ou *d'emprise au sol*. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m²,
- Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- Travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

(Extrait du site <http://vosdroits.service-public.fr>)

CHAMBRES D'HOTES

La location de chambres d'hôtes doit être déclarée au préalable à la mairie.

La déclaration cerfa n°13566*02 doit préciser :

- l'identité de l'habitant,
- l'identification du domicile de l'habitant,
- le nombre de chambres mises en location,
- le nombre maximal de personnes pouvant être accueillies,
- les périodes de location prévues.

La déclaration, qui fait l'objet d'un accusé de réception, peut être :

- déposée en mairie,
- adressée par courriel ou
- envoyée par lettre recommandée.

Tout changement concernant les informations fournies doit être déclaré.

(Extrait du site <http://vosdroits.service-public.fr>)

ETAT CIVIL 2012-2013-2014-2015

NAISSANCES

Levieux Louna le 10 Août 2013

Lechevalier-Verack Leynch le 26 Août 2013

Huntzinger-Vaux Pierre le 20 Octobre 2013

Jacquemard Dan le 20 Novembre 2013

Chapelin Julia le 19 Juin 2014

Lecoeur Margot le 12 Septembre 2014

Désert Hanna le 15 Mai 2015

Caillé Marius le 30 Juin 2015

MARIAGES

Perlemoine Marc et Dion Isabelle le 23 Février 2013

Jacquemard Gaël et Hoinville Emilie le 25 Mai 2013

Perreira Ulysse et Kohandani-Tafresh Marzieh le 25 Janvier 2014

Germaine Laurent et Vanhoove Noémie le 20 Juin 2015

DECES

Le Hetet Ernest le 1 Novembre 2012

Paris Jeannine le 3 Mars 2013

Rosignol Elodie le 15 Mai 2013

Yver Jean le 2 Novembre 2013

Rosignol Etienne le 10 Janvier 2014

Stehlin André le 9 Février 2014

Quesnel Odette le 10 Février 2014

Dujardin Michèle le 21 Avril 2014

Lecuirot Diane le 21 Avril 2014

Rossello Jacques le 26 Aout 2014

Viger Gilbert le 24 Décembre 2014

INFOS UTILES

MAIRIE Tél: 02 31 78 72 07 Fax : 02 31 78 31 93 E-mail : mairie.sallenelles@orange.fr

Site Internet : www.sallenelles.net

Horaires d'ouverture au public : Mardi de 17 H à 18H30 Vendredi de 17 H à 18H30

En cas d'urgence : Jean Louis GREFFIN 06 85 07 66 10

Laurent LEMARCHAND 06 14 17 78 79

Jacques LEGOUPIL 06 03 08 22 04

Jacqueline MARTINOFF 02 31 78 09 50

Urgence médicale : 15 Appel d'urgence européen : 112 Cross Jobourg : 196

Gendarmerie : 17 Sans-abri : 115 (Secours en mer)

Pompiers : 18 Enfance maltraitée : 119

MAIRIE DE SALLENELLES

SOUSCRIPTION



6 Juin 1944 La 4^e Brigade spéciale débarque à Saint Aubin sur Mer

De Juin à Aout 1944, la 1^{re} brigade spéciale avec le 45^e commando et la 4^e brigade spéciale avec les 41^e, 46^e, 47^e, 48^e commandos ont combattu les allemands retranchés à la ferme du Buisson. Pour soigner leurs blessés, les britanniques installèrent un hôpital dans la cave de la propriété La Perruque. Le 8 juin 1991, Yann de Chevigny, maire de Sallenelles, fit poser une plaque commémorative près de cette propriété, en souvenir de ces commandos britanniques.

Tous les ans, le 7 Juin, nous rendons hommage à ces soldats qui se sont sacrifiés pour notre liberté.



Nous avons décidé de mettre en valeur ce monument, pour cela, nous avons acquis une bande de terrain près du monument actuel.

Celui-ci sera déplacé et intégré dans un environnement paysager avec accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le coût de ce projet est d'environ 10 000 € et nous aimerions vous donner la possibilité de participer à ce projet.

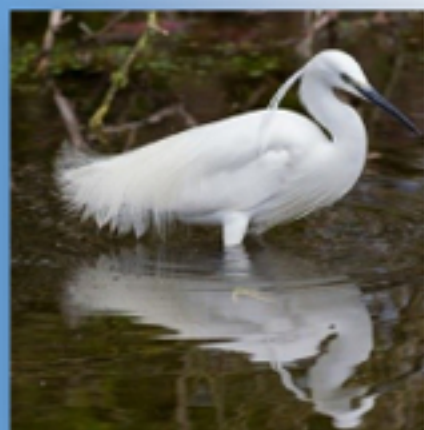
Apportez votre soutien à cette mise en valeur, et profitez d'une réduction d'impôt.

Oui, je fais un don deEuros pour aider à la mise en valeur du monument dédié aux Royal Marines Commandos.

Chèque à établir à l'ordre de : Mairie de Sallenelles 14121 Sallenelles

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Ce reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et à l'adresse indiqués sur le chèque.



L' Aigrette garzette

Oiseau hivernant/estivant/nicheur



Le Héron cendré

Oiseau hivernant/estivant

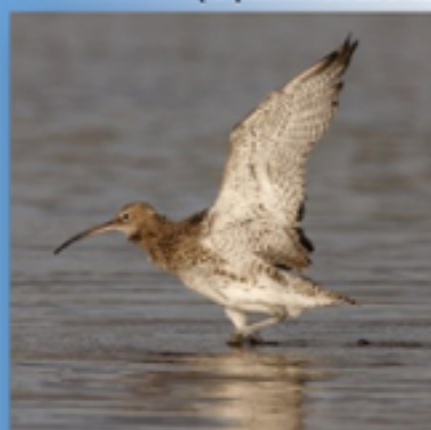


L' Avocette élégante

Oiseau hivernant/nicheur/migrateur

LES OISEAUX DE L'ESTUAIRE DE L'ORNE

(8 parmi les 250 espèces différentes recensées durant les 30 dernières années)



Le Courlis cendré

Oiseau hivernant/estivant



Le Grand Cormoran

Oiseau hivernant/estivant



Le Gravelot à collier interrompu.

Oiseau estivant/nicheur



La Sterne caugek

Oiseau migrateur/estivant



Le Martin-pêcheur

Oiseau hivernant/estivant

Informations extraites du livret « Les oiseaux de l'estuaire de l'Orne : balade ornithologique autour du gros banc » réalisé par le CPIE Vallée de l'Orne et disponible à la maison de la nature et de l'estuaire à Sallenelles.

Tout au long de l'année, la maison de la nature organise des sorties « Découverte des oiseaux de la baie de l'Orne » .

Prochaines sorties : 3/10/2015-29/10/2015-14/11/2015-5/12/2015

Renseignements au 02 31 78 71 06. Site Internet : WWW.cpievdo.fr

(Photos: Fotolia)

16 /16